

**De la « balayeuse » jusqu'à « l'original » : une lecture analytique
des canadianismes dans des livres canadiens pour la jeunesse**

—Naomi Statkewich-Maharaj



Fortin, Caroline, dir. *Trésors vivants: l'encyclopédie aventure*. Illus. Manuela Bertoni et al. Montréal: Québec Amérique Jeunesse, 2006. 160 pp. 12,95\$ broché. ISBN 2-7644-0842-0.

Fortin, Caroline, dir. *Atlas de la Terre*. Illus. Carl Pelletier et al. Montréal: Québec Amérique Jeunesse, 2005. 80 pp. 18,95\$ relié. ISBN 2-7664-0825-0.

Fortin, Caroline, dir. *Trésors ingénieux: l'encyclopédie aventure*. Illus. Rielle Lévesque et al. Montréal: Québec Amérique Jeunesse, 2004. 160 pp. 12,95\$ broché. ISBN 2-7644-0826-9.

Fortin, Caroline, et François Fortin, dir. *Mon atlas du Canada*. Illus. Manuela Bertoni et al.

Montréal: Québec Amérique Jeunesse, 2006. 64 pp. 19,95\$ relié. ISBN 2-7644-0844-7.

L'Hébreux, Michel. *Ce sera le plus grand pont du monde! La construction du pont de Québec 1900-1917*. Montréal: Les 400 coups, 2005. Coll. « Mémoire d'images ». 32 pp. 12,95\$ broché. ISBN 2-89540-173-X.

Mon album des découvertes et inventions (par professeur Génius). Montréal: Québec Amérique Jeunesse, 2004. 64 pp. 18,95\$ relié. ISBN 2-7644-0818-8.


Mon album de la musique (par professeur Génius). Montréal: Québec Amérique Jeunesse, 2006. 64 pp. 18,95\$ relié. ISBN 2-7644-0841-2.

Nous savons que « dans l'esprit des responsables de la politique linguistique, le français utilisé au Québec, tout en gardant ses particularités, correspond à une norme relativement proche de celle de la France » (Martel et Cajole-Laganière 380). Bien que ces « particularités » se trouvent dans l'orthographe, la syntaxe, la morphologie et la phonétique, c'est surtout au niveau du lexique que le français du Canada se distingue le plus du français transnational.¹ En effet, « [s]i les Français et les Québécois possèdent la même langue, ils n'utilisent pas toujours les mêmes mots et ils donnent à certains mots des sens différents » (Martel et Cajole-Laganière 385).


À cause de son statut secondaire par rapport à l'anglais, langue majoritaire du Canada, et de ses écarts par rapport au français transnational, le français du Canada était, pendant longtemps, dévalorisé. Cependant, comme le résumait Martel et Cajole-Laganière, avec la Charte de la langue française (créée en 1977) s'est affirmée une vague de promotion du français et, cette même année, les professeurs de français du Québec ont décidé que, désormais, le français enseigné dans les écoles serait le français « d'ici » (380). C'est-à-dire que le français transnational, qui était jusque-là la seule variété de français connue des salles de classe, a cédé la place à une norme québécoise correspondant à la langue employée dans des

situations formelles par le plus grand nombre des Québécois.

« Justement parce que l'identité est un phénomène moderne, relié à la différence personnelle et à la démocratie, elle a tendance à s'orienter vers la langue comme point de repère capital, la langue étant à la fois le moyen par excellence d'expression personnelle et le médium incontournable de la communication publique » (Taylor 354). La langue française au Canada, et en particulier au Québec, est donc un élément fondamental de l'identité et de la culture. Or, pour garder et pour cultiver cette identité, il est nécessaire que la langue reste valorisée et, ce qui est plus important, qu'elle soit transmise aux futures générations. Outre le contact avec la langue à l'école, un enfant est susceptible de puiser et cultiver son vocabulaire dans le milieu familial ainsi que dans des médias et des matériaux didactiques, dont les livres pour enfants.² Bien que les livres pour enfants représentent une partie relativement petite de ces contacts et influences linguistiques, ils ne sont pas non plus à écarter. Qui plus est, pour un nombre croissant d'élèves québécois qui n'ont pas accès à un milieu familial capable de leur faire cultiver leur vocabulaire (ce sont notamment des enfants immigrés ou nés de parents immigrés allophones), l'importance des autres contacts (école, médias, matériel didactique)



La question qui se pose est donc la suivante: emploie-t-on des canadianismes dans la littérature canadienne (de langue française) pour la jeunesse?



dans leur apprentissage et perfectionnement du français ne fait qu'augmenter.

La question qui se pose est donc la suivante: emploie-t-on des canadianismes dans la littérature canadienne (de langue française) pour la jeunesse? Si oui, dans quel(s) contexte(s)? En ce qui concerne la littérature canadienne de langue française pour adultes, ce n'est qu'à partir des années 1970 que l'on y emploie des canadianismes « sans qu'on se sente obligé de les justifier, ou même sans que l'on s'en préoccupe » (Poirier 222).³ Est-ce le même état de choses pour la littérature pour la jeunesse?

C'est sur ces questions que nous nous sommes penchés au cours de cette étude dont le corpus se compose de sept livres pour enfants, tous publiés au Québec (six chez Québec Amérique Jeunesse, un seul chez Les 400 coups) et tous du genre non-fiction. Ce sont des livres à but éducatif, c'est-à-dire qu'ils visent à renseigner le jeune lecteur sur le monde des animaux, des inventions, de la musique, entre autres. L'intention n'est pas de dresser une liste exhaustive des canadianismes attestés dans ces livres mais plutôt d'en donner

un aperçu général qui imiterait le point de vue du jeune lecteur.

Pour relever des canadianismes, nous avons procédé à une suite de lectures analytiques, tout en prêtant attention à la forme plutôt qu'au fond de chacun des livres. Nous nous sommes servis comme référence du français transnational le *Trésor de la langue française (TLF)* et *Le nouveau petit Robert*; et comme référence du français canadien le *Dictionnaire des canadianismes* de Gaston Dulong, le *Dictionnaire québécois-français* de Lionel Meney, le *Dictionnaire historique du français québécois* de l'Équipe du Trésor de la langue française au Québec (sous la direction de Claude Poirier), le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* de Jean-Claude Boulanger, ainsi que le *Grand dictionnaire terminologique* (disponible sur Internet) de l'Office québécois de la langue française (OLF). Ainsi, lorsque nous avons rencontré des formes qui nous semblaient être d'emploi canadien, nous avons effectué des recherches dans ces ouvrages de référence tout en comparant les emplois, les définitions et les

remarques afin de pouvoir élucider la nature de chacune des formes. Après avoir recueilli le nécessaire pour définir et situer ces canadianismes dans le cadre du français du Canada et du français transnational, nous avons procédé à leur analyse linguistique.

Les canadianismes relevés au cours de cette étude peuvent se diviser en trois catégories linguistiques: 1. les canadianismes lexicaux, dont il y a trois types: les complets, les partiels et les archaïques⁴; 2. les canadianismes sémantiques, dont il y a deux types: les partiels et les archaïques et; 3. les canadianismes morphologiques. Un canadianisme lexical est un mot dont le signifiant (la forme écrite) ne figure pas en français transnational. Dans les cas où le signifiant désigne un référent inconnu (ou mal connu) du français transnational (cf. *cabane à sucre*), ce sont des canadianismes lexicaux complets. Un canadianisme lexical partiel est un mot dont le signifiant est inconnu du français transnational mais dont le référent y est bien connu (cf. *carte de débit*). Les canadianismes lexicaux archaïques ont un signifiant d'usage courant au Canada et qui était connu autrefois en français transnational mais qui, au fil des années, y a cédé sa place à un autre signifiant (cf. *souliers*).

Un canadianisme sémantique est un mot dont le signifiant existe en français transnational,

qui y est d'usage courant, mais qui y désigne un référent différent qu'au Canada. Si le signifiant a gardé un sens ou un référent ancien au Canada tandis qu'il a subi un glissement ou élargissement sémantique en français transnational, il s'agit d'un canadianisme sémantique archaïque (cf. *canot*). Si, au contraire, le signifiant a pris un sens nouveau au Canada, tout en gardant son sens d'origine en français transnational, il s'agit d'un canadianisme sémantique partiel (cf. *goberge*).

Les canadianismes morphologiques sont, dans notre étude, des verbes dont la construction diffère de celle du français transnational: cette différence se constate soit dans le choix de préposition qui suit le verbe, soit dans la désinence verbale lorsque le verbe est conjugué (cf. *s'ennuyer de, assoyez-vous*).

Nous tenons à présenter les canadianismes dans le cadre du livre dans lequel ils ont été attestés afin de dégager les contextes susceptibles d'employer des canadianismes. Nous présenterons donc un par un les sept livres étudiés, commençant par celui qui comporte le plus de canadianismes.

Mon atlas du Canada

Parmi les livres étudiés, celui qui a de loin le plus grand nombre de canadianismes est *Mon atlas du Canada*, publié chez Québec Amérique Jeunesse.⁵ Ce livre décrit le Canada ainsi que les

provinces et territoires canadiens avec le plus de détail possible, tout en nommant la faune, la flore, les ressources naturelles ainsi que toute autre particularité qu'une région puisse présenter. Il n'est donc pas surprenant de constater que la plupart des canadianismes relevés dans ce livre sont des canadianismes lexicaux complets qui sont tous⁶ des mots désignant la flore⁷ et la faune du Canada: *baies de saskatoon* (27), *canola* (28), *épinette (blanche* [18–19, 34], *noire* [22–23] et *rouge* [42]), *pin (blanc* [34] et *gris* [27]), *pruche du Canada* (46), *carcajou* (22–23), *caribou* (54), *chien de prairie* (27), *coyote* (35), *dorés* (30), *orignal* (43) et *wapiti* (59). Chacun de ces mots désigne un référent et un signifiant canadiens, ce qui veut dire que la forme écrite n'existe pas (ou est mal connue) en français transnational et que le référent qu'il désigne ne relève pas de la réalité transnationale.

Certains de ces mots figurent également dans des dictionnaires de français transnational, mais ils présentent une exception qui nous permet de dire qu'il s'agit d'un mot plus canadien qu'international. Par exemple, dans le cas de *épinette* qui figure dans le *TLF*, on n'y précise pas qu'il en existe plusieurs variétés, les blanche, noire et rouge, et que chacune de ces désignations populaires représente un arbre différent (*épinette blanche* = épicéa glauque, *épinette noire* = épicéa

marial, *épinette rouge* = épicéa rouge ou mélèze laricin [Dulong 208]).

Dans d'autres cas, on fait précéder l'entrée du dictionnaire de la mention « région[alisme]: Canada », comme c'est le cas de *dorés* et *pruche du Canada* (ATILF), ou bien de la mention « zool[ogique] », comme dans le cas de *coyote* et *wapiti* (ATILF). Dans d'autres cas encore, on ne définit pas le mot en tant que tel, on en donne un synonyme: lorsque l'on cherche *orignal* dans le *TLF*, la définition que l'on trouve est « Élan du Canada » (ATILF). C'est également le cas de *caribou* qui se traduit par « Renne du Canada dont la chair est comestible » (ATILF) tandis que *chien de prairie* ne figure dans le *TLF* que comme synonyme de *cynome*. Étant donné ces facteurs, il est évident que les mots *caribou*, *chien de prairie*, *orignal*, *épinette*, *pruche*, *dorés*, *coyote* et *wapiti* ne sont pas des mots usuels en français transnational; ils figurent dans le dictionnaire à titre d'information mais ils ne font pas partie du vocabulaire disponible⁸ de la plupart des francophones hors d'Amérique. Ceci nous permet de les classer, malgré leur présence dans des dictionnaires de français transnational, comme étant des canadianismes.

Palais législatif est également un canadianisme lexical complet particulier que nous souhaitons souligner ici. En fait, il s'agit d'un néologisme créé

Contrairement à d'autres provinces qui utilisent cette même désignation en anglais mais qui ne la traduisent que littéralement par *Édifice de l'Assemblée législative* (voir glossaire), le français du Manitoba emploie le terme palais qui sous-entend que c'est un bâtiment important et majestueux, ce qui est souvent le cas.

pour combler une lacune en français du Manitoba et de la Saskatchewan; c'est la traduction officielle de l'anglais *Legislative Building*. Contrairement à d'autres provinces qui utilisent cette même désignation en anglais mais qui ne la traduisent que littéralement par *Édifice de l'Assemblée législative* (voir glossaire), le français du Manitoba emploie le terme palais qui sous-entend que c'est un bâtiment important et majestueux, ce qui est souvent le cas.⁹ Puisque le référent n'est pas connu en français transnational, sauf si on se contente de donner un équivalent approximatif,¹⁰ *palais législatif* est un canadianisme lexical complet.

Le deuxième type de canadianismes relevés dans *Mon atlas du Canada* sont d'ordre sémantique. *Canot* (14), « embarcation d'origine amérindienne, légère et non pontée, relevée aux deux extrémités, qu'on manœuvre à la pagaie » (Meney 352), est un canadianisme sémantique archaïque. Ce sens, toujours d'usage courant au Canada, est considéré comme étant vieux

en français transnational (ATILF). En outre, au Canada ce mot se caractérise par une extension sémantique particulière, servant à désigner plusieurs embarcations de forme longue et étroite (OLF).¹¹

La crosse (15), *goberge* (48), *huard à collier* (34), *Métis* (16), *toboggan* (15) et *traversier* (20) sont des exemples de canadianismes sémantiques partiels, étant donné que le signifiant existe en français transnational mais qu'il y désigne tout autre chose.

On peut donc voir que les canadianismes attestés dans *Mon atlas du Canada* relèvent principalement de la réalité canadienne. Ceci est dû en partie au sujet du livre puisqu'on ne peut écrire un atlas du Canada sans en évoquer la flore, la faune, les jeux et divertissements et le peuple. Par contre, bien qu'il soit curieux de voir un album écrit sur le Canada qui emploie des mots du français transnational ou des circonlocutions à la place des canadianismes, cela reste dans le

possible: si l'éditeur ou l'auteur cible un public plus international que canadien, il serait peut-être tenté de pencher vers l'emploi de termes généraux, c'est-à-dire ceux du français transnational, pour rendre plus accessible le livre à ce public. Nous sommes content de constater qu'ici, dans *Mon atlas du Canada*, on n'ait pas cédé à cette tentation.

Trésors ingénieux: l'encyclopédie aventure

Le livre *Trésors ingénieux: l'encyclopédie aventure* est en deuxième place pour le nombre de ses canadianismes. Par contre, puisque le sujet traité par *Trésors ingénieux* est celui des inventions et des découvertes, les canadianismes sont de types différents que ceux relevés dans *Mon atlas du Canada*. Il n'y est attesté qu'un canadianisme lexical complet, *cabane à sucre* (96), qui figure également en français transnational (avec le même sens) mais dont on précède l'entrée de la mention « région[alisme] Canada » (ATILF).

Tuque (96) est un canadianisme lexical, complet ou partiel dépendant du lien qu'on lui accorde avec le français transnational *toque*. Une *toque* désigne en français transnational une « [c]oiffure de formes diverses portée dans certains corps ou dans certains métiers », à titre d'exemple celui en toile blanche porté par les cuisiniers (ATILF). Certains dictionnaires apparentent

tuque à la même origine inconnue que *toque* (*Le nouveau petit Robert* 2644), tandis que d'autres ne se prononcent pas sur le sujet (Dulong 527). Quoi qu'il en soit, le signifiant *tuque* ne figure pas en français transnational (sauf dans *Le nouveau petit Robert* pour signaler qu'il s'agit d'un canadianisme), et ce même objet y est connu sous le nom de *bonnet (de laine)*.

D'autres canadianismes lexicaux partiels attestés dans *Trésors ingénieux* incluent les substantifs *carte de débit* (147), *patins à roues alignées* (47) et *téléphone cellulaire* (61). Nous avons relevé également plusieurs canadianismes lexicaux archaïques dans *Trésors ingénieux*, dont *breuvage* (20, 21, 115, 116, 134) et *souliers* (87, 140).

Parmi les canadianismes relevés dans *Trésors ingénieux* se trouvent également ceux de type sémantique et d'autres de type morphologique. Nous en avons relevé trois canadianismes sémantiques, dont deux archaïques et un partiel. La forme *mitaines* (96), par exemple, est un canadianisme sémantique archaïque, puisque son sens est vieilli en français transnational (ATILF). *Canot* est également un canadianisme sémantique archaïque (comme nous l'avons vu ci-dessus), attesté à la page 122 de *Trésors ingénieux* dans le syntagme *canot maori*. C'est ici que l'on peut voir l'extension sémantique de *canot* dont

nous parlions ci-dessus et qui englobe plusieurs embarcations étroites et longues. Cela dit, *canot* rencontre la concurrence du signifiant *canoë* à plusieurs reprises dans ce livre, aux pages 18, 36, 40, 115, 122; *canoë* est employé aux pages 18, 40 et 122 pour décrire des embarcations qui se trouvent être longues et étroites (un tronc d'arbre utilisé comme bateau (18); un kayak inuit (40); une pirogue double (122); un « canoë d'écorce amérindien » (36); et dans un sens général (le type d'embarcation n'est pas précisé) (115). *Arachide* est un canadianisme sémantique partiel car le signifiant a subi une extension sémantique au Canada où il désigne et la plante et le fruit, tandis qu'en français transnational il ne désigne que la plante. La forme impérative *asseyez-vous* (32, 62, 81) est un canadianisme morphologique, puisque cette désinence verbale est considérée comme populaire en français transnational.

Ce qui nous a frappé, par contre, lors de nos lectures de *Trésors ingénieux*, c'est la concurrence de canadianismes et de formes du français transnational. Outre les cas de *canot/canoë* que nous venons d'évoquer, *téléphone cellulaire* (61), le mot usuel au Canada (OLF) se retrouve face à *téléphone portable* (9), signifiant qui relève du français transnational.

Le signifiant *breuvage*, « liquide que l'on peut boire » (OLF), rencontre également la concurrence

de la forme *boisson*, de même sens. « En français [international] moderne, breuvage ne désigne plus guère qu'une boisson ayant une vertu particulière, souvent médicamenteuse » (OLF). Certains auraient envie de dire que certaines attestations de *breuvage* (notamment aux pages 20 et 21) relèvent du sens du français transnational. Par contre, si l'on examine de plus près ces pages, il y a alternance continue entre *breuvage* et *boisson*, utilisés tous les deux pour désigner le thé et dans des contextes à la fois anciens (la Chine ancienne) et modernes (Russie, Pays-Bas, Angleterre et Amérique des XVIIe et XVIIIe siècles). Ceci suggère que *breuvage* est utilisé, aux pages 20 et 21 de *Trésors ingénieux*, comme synonyme de *boisson*, c'est-à-dire dans son sens canadien de « liquide que l'on peut boire » (OLF). En outre, les autres attestations de *breuvage* se trouvent aux pages 115, 116 et 117 de ce même livre, où il existe également alternance entre *breuvage* et *boisson* et, à ces pages, il n'est pas question de propriétés médicinales.

Le mot *soulier* est un canadianisme lexical archaïque, puisqu'il s'employait autrefois en français transnational mais qu'il y a été remplacé au profit de *chaussure*. Le signifiant *chaussure* est également attesté dans ce même livre, aux pages 45 et 70, mais la concurrence de ces deux formes semble être de nature différente que celle évoquée dans les cas de *téléphone cellulaire* et *breuvage*.

En fait, d'après les attestations de *soulier* et surtout d'après les images qui les accompagnent¹² (c'est l'un des avantages des livres pour enfants), nous pensons que *soulier* est employé ici pour désigner une chaussure de sport tandis que *chaussure* y prend un sens plus général. Par contre, on n'a peut-être pas recours à un emploi canadien du tout, car Lionel Meney relève l'emploi français transnational suivant: « Auj[ourd'hui] en français standard [international], le mot le plus général est *chaussure*; le mot *soulier* est considéré comme vieil[li], sauf s'il désigne un type particulier de chaussures, surtout des chaussures solides ou prévues pour un usage part[iculier]: *souliers de marche, gros souliers, souliers ferrés, etc.* » (Meney 1622). Comme nous avons un corpus restreint (et que nous ne voulons pas nous appuyer entièrement sur les images accompagnatrices), il est difficile de nous prononcer sur ce sujet de façon définitive.

Les canadianismes attestés dans *Trésors ingénieux* sont variés et désignent le plus souvent des référents connus du français transnational. Par contre, ces canadianismes rencontrent souvent de la concurrence de formes internationales, et ceci est peut-être justement en raison de leur nature (désignant pour la plupart des référents connus et au Canada et en français transnational). Cette concurrence est peut-être aussi due au style

employé dans ce livre: c'est un livre sur l'aventure, et son style doit être léger et fluide, sans répétitions superflues. Il ne faut pas tenter à tout prix exclure d'un livre des formes du français transnational; ceci ne fera que compromettre le style du livre tout en le rendant peu accessible aux locuteurs.

Mon album des découvertes et inventions

Les canadianismes relevés dans *Mon album des découvertes et inventions* sont lexicaux partiels, lexicaux archaïques et sémantiques archaïques.

Les canadianismes lexicaux partiels désignent des inventions modernes dont le français du Canada emploie un signifiant différent de celui du français transnational: des exemples sont *croustilles* (21) (*chips* en français transnational), *laveuse* (29) (*machine à laver* ou *lave-linge* en français transnational) et *ordinateur portatif* (9) (*ordinateur portable* en français transnational).

Canot, attesté à la page 42 de *Mon album des découvertes et inventions* est employé dans son sens traditionnel, c'est-à-dire qu'il y désigne un canoë recouvert d'écorce ou de peau d'animal. C'est donc un canadianisme sémantique archaïque. Le verbe *s'ennuyer (de)* (29) est à la fois un canadianisme sémantique et morphologique (archaïque) car son sens et sa construction sont considérés comme vieillis en français transnational.

À la page 53 de *Mon album des découvertes et inventions*, on emploie le terme *courrier* pour désigner le courrier électronique. Il est un peu surprenant de voir que l'on semble éviter toute nuance géographique (*courriel* étant typiquement canadien et *mél* ou *e-mail* étant typiques du français transnational) en utilisant un terme générique qui ne désigne pas, en réalité, l'entité dont il est question.¹³ *Courrier électronique* (terme recommandé par l'OLF) ou *courriel* (également accepté par l'OLF et très répandu au Canada francophone, il nous semble) aurait convenu à la situation si l'on voulait éviter l'anglicisme (quoique très courant) *e-mail*.

Comme on parle de maintes découvertes et inventions dans cet album, et que l'on y trouve un style d'écriture plus saccadée (avec des coupures de presse, des publicités, des photos, etc.), l'auteur n'a pas autant besoin d'avoir recours aux synonymes que dans d'autres livres, par exemple *Trésors ingénieux*. C'est peut-être la raison pour laquelle on ne trouve pas, dans *Mon album des découvertes et inventions*, concurrence de canadianismes et de formes du français transnational.

Mon album de la musique

Mon album de la musique, qui est publié dans la même série d'albums que *Mon album*

des découvertes et inventions, ne comporte pas autant de canadianismes que ce dernier, sans doute à cause de son vocabulaire plutôt spécialisé. Par contre, à la page 61, on emploie le terme *balayeuse* « [a]ppareil électroménager servant à recueillir par aspiration la poussière, les débris, etc. » (DHQ 107). Ce même référent est évoqué dans *Mon album des découvertes et inventions* par la forme *aspirateur* (7), ce qui veut dire qu'il existe concurrence de formes, mais entre deux albums différents. Le terme *balayeuse* n'est pas attesté dans le texte même de ce livre mais plutôt en dessous de l'une des coupures (ici un dessin d'enfant), comme explication de cette dernière. Encore plus intéressant est le fait que l'Office québécois de la langue française indique dans son *Grand dictionnaire terminologique* que *balayeuse* est un terme à éviter (OLF). Le terme figure (sans y être proscrit) dans le *Dictionnaire des canadianismes* de Gaston Dulong, le *Dictionnaire historique du français québécois* de Claude Poirier ainsi que dans le *Dictionnaire français québécois* de Lionel Meney.

Atlas de la terre

À cause sans doute de son sujet spécialisé, on emploie dans l'*Atlas de la terre* un vocabulaire neutre et plutôt ciblé. Nous y avons relevé un seul canadianisme, le verbe *gruger*, « réduire en grains » (ATILF). Ce terme est répertorié par les

dictionnaires français avec ce même sens mais il y est précédé de la mention « vieux » (ATILF; *Le nouveau petit Robert* 1196), et on donne dans les deux cas le synonyme, plus moderne et répandu en français transnational, *égruger*. Par contre, le sens employé dans *l'Atlas de la terre* (28, 29, 35) et recensé par les dictionnaires français, « réduire en poudre » (ATILF), est absent des dictionnaires québécois et canadien. Seul Lionel Meney recense le signifiant, mais il le définit comme étant synonyme québécois de « ronger (avec les dents) » ou « grignoter » (Meney 934). Le *Robert historique de la langue française* indique que le sens de « réduire en graines » ainsi que les sens relevés par Meney « se sont effacés en français d'Europe (ils sont restés usuels régionalement, notamment au Québec) au profit du sens figuré: « duper qqn en affaires; le dépouiller de son bien » (Rey 1655). Gruger est donc un canadianisme lexical archaïque.

Ce sera le plus grand pont du monde!: la construction du pont de Québec 1900-1917

Dans le livre *Ce sera le plus grand pont du monde!*, nous avons relevé le canadianisme *traversier-rail* (5) qui désigne un « [t]raversier aménagé pour le transport de wagons » (DHQ 499). En fait, ce signifiant est particulier au Canada où il est considéré comme étant rare (DHQ 499).

Qui plus est, d'après la définition de l'OLF du terme canadien *traversier* (« Navire spécialement conçu pour effectuer la traversée de passagers, de véhicules ou de wagons d'une rive à l'autre d'un fleuve, d'une rivière, d'un lac ou d'un bras de mer »), ce dernier englobe l'idée de transport de wagons. Canadianisme lexical partiel, *traversier-rail* semble être d'usage restreint et extrêmement rare au Canada.

Trésors vivants: l'encyclopédie aventure

Puisque la plupart des êtres évoqués dans *Trésors vivants* sont de nature exotique ou étrangère, nous n'avons recensé qu'un canadianisme dans ce livre. Il s'agit du canadianisme lexical complet, *chien de prairie* (27), que nous avons évoqué ci-dessus.

Conclusion

Au cours de la présente étude, nous avons relevé un nombre de canadianismes dans les livres étudiés. Leur emploi varie bien sûr en fonction du sujet, certains domaines étant plus susceptibles que d'autres de comprendre des canadianismes¹⁴ mais, dans la plupart des cas, leur nombre nous semblait suffisant pour attribuer aux livres une identité canadienne.

Par contre, nous avons rencontré la concurrence de canadianismes et de formes du français



Étant donné cette concurrence, on peut également se demander si l'on n'est pas près de basculer vers la publication de livres dépourvus d'identité canadienne.



transnational dans deux des livres étudiés, emploi qui semble relever d'un besoin de synonymes et de rendre fluide et léger le style d'une *encyclopédie aventure*. Bien que cette concurrence ne nous semble pas inquiétante dans la mesure où il s'agit de la concurrence et non du remplacement,¹⁵ on peut se demander, dans certains cas, si elle a été indispensable: Devait-on absolument avoir recours à des termes du français transnational? N'existait-il pas d'autres moyens d'alléger le style? Étant donné cette concurrence, on peut également se demander si l'on n'est pas près de basculer vers la publication de livres dépourvus d'identité canadienne.

En fait, puisque la langue française du Canada « correspond à une norme relativement proche de celle de la France » (Martel et Cajolet-Laganière 380) et que l'emploi d'un terme canadien est parfois restreint par le domaine, la pratique d'employer des canadianismes dans des livres canadiens pour la jeunesse nous semble précaire:

il aurait été facile pour *Trésors ingénieux* de ne pas en employer du tout, privant ainsi ce livre de sa couleur canadienne. L'idée peut sembler banale au lecteur adulte conscient des différences de lexique, mais n'oublions pas que les livres d'enfants constituent un matériel didactique indispensable pour les jeunes francophones; c'est ici qu'ils puiseront une partie de leur vocabulaire.

Nous sommes conscient du fait qu'il ne faut pas tenter à tout prix de rendre « canadien » un livre, au risque de sombrer dans l'incompréhension.¹⁶ Toutefois, puisque le français du Canada comprend des particularités représentatives d'une histoire riche et que l'on souhaite les conserver, il vaut mieux que l'on prête une attention minutieuse au choix de mots dans les livres canadiens pour la jeunesse et, lorsqu'il est possible, que l'on emploie le canadianisme au lieu du terme du français transnational: c'est une façon de plus de valoriser le français du Canada et de le transmettre aux futures générations.

Glossaire

arachide (canadianisme sémantique partiel) (Fortin, *Trésors ingénieux* 65): Fruit d'une plante annuelle de la famille des légumineuses. Au Canada, *arachide* a pris un sens plus général et désigne non pas seulement la plante (comme le fait le français transnational), mais aussi son fruit (*cacahuète* en français transnational). « Cet emploi figure dans *PRobert* (depuis 1967) ainsi que dans *Robert* 1985, mais il y est donné comme limité à la langue commerciale (absent de tous les autres dictionnaires consultés). Le mot est par ailleurs courant dans les parlers français d'Afrique [. . .], mais il n'y a pas de lien historique direct entre cet usage africain et l'usage canadien » (*DHQ* 72).

asseyez-vous (canadianisme morphologique) (Fortin, *Trésors ingénieux* 32, 62, 81): La série de conjugaisons (pour *s'asseoir*) *je m'assois, tu t'assois, il s'assoit, nous nous assoyons, vous vous assoyez* qui est d'usage courant au Canada, est « considérée comme pop[ulaire] en français standard [. . .] à côté de la série cour[ante] *je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied, nous nous asseyons, vous vous asseyez*, mais: *ils s'assoient, (ils s'asseient = plus rare)* » (Meney 111). La série *je m'assois, tu t'assois, . . .* est donc d'un

canadianisme morphologique.

baies de saskatoon (canadianisme lexical complet) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 27): Fruits comestibles de l'arbuste *amélanchier alnifolia*, qui ressemblent à de petites pois. L'équivalent international (qui ne s'avère qu'être approximatif) que l'on donne de *baie de saskatoon* est *baie de l'amélanchier* ou *amélanche* (Meney 1334). Par contre, lorsque l'on examine de plus près l'espèce d'arbuste, on apprend que la baie de saskatoon pousse sur un arbuste connu sous le nom botanique de *amélanchier alnifolia* alors que la baie de l'amélanchier pousse sur un arbuste qui s'appelle en botanique *aronia vulgaris* (Rolland 128). Puisque ce n'est pas le même arbuste, cela ne peut être la même baie ni le même référent.

balayeuse (canadianisme sémantique partiel) (*Mon album de la musique*): « Appareil électroménager servant à recueillir par aspiration la poussière, les débris, etc. » (*DHQ* 107). Le terme du français transnational pour désigner ce même référent est *aspirateur*.

brevage (canadianisme lexical archaïque) (Fortin,

Trésors ingénieux 20, 21, 115, 116, 134): « Toute boisson (alcoolique ou non) » (*DHQ* 150). « En français [transnational] moderne, breuvage ne désigne plus guère qu'une boisson ayant une vertu particulière, souvent médicamenteuse. [Au Canada l'] emploi de breuvage au sens de boisson est donc vieilli et influencé par le terme anglais *beverage* » (OLF). L'équivalent en français transnational est boisson.

cabane à sucre (canadianisme lexical complet) (Fortin, *Trésors ingénieux* 96): « [P]etite maison construite dans une érablière pour la production du sirop d'érable et/ou (de nos jours) pour la réception de groupes en vue de déguster des produits de l'érable » (Meney 319). *Cabane à sucre* figure dans le *TLF*, avec ce même sens, mais l'entrée est précédé de la mention « région[alisme] Canada », ce qui indique qu'il n'est pas d'usage courant en français transnational.

canola¹⁷ (canadianisme lexical complet) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 28): « [H]uile comestible produite à partir de graines de colza modifiées génétiquement [. . . C'est un] produit mis au point au Canada en 1974 » (Meney 351). « Au Canada, 2 types de canola de printemps sont cultivés: le type argentin (*Brassica napus* L.) et le type polonais (*Brassica campestris* L.) » (Morin 2).

En Europe on cultive une plante similaire, du genre *Brassica* résultant de l'hybridation naturelle entre un chou (*B. oleracea* L.) et une navette (*B. campestris* L.) (Morin 2) et que l'on désigne par le nom colza. Le canola est en fait issu du colza européen (Morin 2), mais il ne s'agit pas de la même plante. C'est donc un cas similaire à celui des baies de saskatoon dont une espèce voisine est connue en français transnational mais qui n'est pas tout à fait la même plante.

canot (canadianisme sémantique archaïque) (*Mon album des découvertes et inventions* 42; Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 14; Fortin, *Trésors ingénieux* 122): « [E]mbarcation d'origine amérindienne, légère et non pontée, relevée aux deux extrémités, qu'on manœuvre à la pagaie » (Meney 352). Ce terme est un canadianisme sémantique archaïque, ce sens étant considéré comme vieux en français transnational (ATILF). Au Canada ce mot connaît également une extension sémantique, servant à désigner plusieurs embarcations de forme longue et étroite¹⁸ (OLF).

Canot est employé plus particulièrement dans un contexte de loisir et de tourisme. Ce terme fait en premier lieu référence à l'embarcation d'origine, à caractère historique, de type pirogue, faite de matériaux naturels. Il ne faut

pas le confondre avec le terme *canot* qui, en français standard, désigne, dans la terminologie des petites embarcations, une embarcation à poupe carrée, propulsée généralement à la rame qui est fixée par un tolet, parfois aussi à la voile ou au moteur. (OLF)

carcajou (canadianisme lexical complet) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 22-23): « [N]om vulgaire de l'animal qu'est le glouton » (Dulong 101), dont le nom scientifique est *gulo gulo*. Ce mot

figure dans les dictionnaires français depuis le début du XVIIIe s., mais depuis le XIX le mot y est généralement associé par erreur à un autre mustélidé nord-américain, le blaireau d'Amérique (*taxidea taxus*, anciennement appelé *blaireau du Labrador*) dont l'habitat se situe beaucoup plus au sud, principalement dans le centre et l'ouest des États-Unis. Il s'agit sans doute ici d'une influence de l'anglais américain où le mot *carcajou* sert également à désigner ce blaireau. (DHQ 166)

caribou (canadianisme lexical complet) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 54): « Cervidé de taille moyenne, au pelage brunâtre ou grisâtre marqué de blanc au cou, au ventre et à la croupe,

pourvu de longs bois plus ou moins aplatis (chez le mâle et la femelle) et de larges sabots adaptés à la marche en terrain marécageux et sur la neige, commun dans les régions nordiques de l'Amérique et d'Europe » (DHQ 166–67). *Caribou* est attesté dans les dictionnaires français depuis 1721 pour désigner la *renne* du Canada (DHQ 168), mais on appelle ce même animal *renne* en France (DHQ 167).

carte de débit (canadianisme lexical partiel) (Fortin, *Trésors ingénieux* 147): Carte de paiement direct que l'on peut utiliser chez des commerçants pour effectuer des achats. Il n'est attesté dans aucun des dictionnaires canadiens que nous avons consultés, mais il est d'usage courant et c'est un canadianisme lexical partiel. Ce même type de carte existe en France, mais elle y est appelée *carte bleue* ou *carte bancaire*.

chien de prairie (canadianisme lexical complet) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 27; Fortin, *Trésors vivants* 93): « [S]orte de rongeur au pelage brun jaunâtre qui vit en colonies dans la Prairie nord-américaine » (Meney 435), *chien de prairie* est un référent propre à l'Amérique du Nord. L'appellation *chien de prairie* figure dans le *TLF*, mais il n'est donné comme synonyme possible de *cynome*, ce qui suggère que *chien de prairie* n'est

pas d'emploi courant en français transnational.¹⁹

coyote (canadianisme lexical complet) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 35): Mot désignant un « mammifère [. . .] originaire de l'Ouest du Canada [et qui] apparut dans le sud du Québec vers 1940, en Gaspésie vers 1970 » (Dulong 153), coyote figure également dans le *TLF*. Par contre, il y est précédé de la mention « zool[ogique] », ce qui suggère que la connaissance de ce mot soit limitée, en français transnational, au monde des spécialistes zoologiques.

(la) crosse (canadianisme sémantique partiel) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 15): Jeu qui « oppose, sur un terrain, deux équipes de 10 joueurs qui doivent lancer une balle dans le but adverse à l'aide d'une crosse munie d'un petit filet à son extrémité; sport très populaire au Canada jusqu'au XIXe s. » (Meney 597). *La crosse* désigne en français transnational un « [b]âton recourbé avec lequel on pousse un balle dans certains jeux » (ATILF).

croustilles (canadianisme lexical partiel) (*Mon album des découvertes et inventions* 21): « Pommes de terre frites en minces rondelles » (Dulong 160) au Canada, le signifiant *croustilles* désigne en français transnational une « [p]etite

croûte » (ATILF) ou, par métonymie, « [n]ourriture, repas, généralement modeste » (ATILF). Ce même référent est désigné par le mot (*pommes*) *chips* en Europe (OLF). *Croustilles* est un « [n]éologisme [canadien] créé pour remplacer le mot anglais *chips* » (Dulong 160).

dorés (canadianisme lexical complet) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 30): Le mot *dorés* désigne un « [p]oisson à chair succulente de la famille des Percidées [et dont existe les variétés] le doré bleu, le jaune ainsi que le noir » (Dulong 184). Ce même mot figure dans le *TLF* avec ce même sens, mais il y est précédé de la mention « région[alisme] Canada », ce qui suggère qu'il n'est pas d'usage courant en français transnational.

s'ennuyer de (canadianisme sémantique et morphologique) (*Mon album des découvertes et inventions* 29): « Souffrir de l'absence de quelqu'un » (Dulong 204). Le verbe *s'ennuyer de* est connu en français transnational dans le sens « [é]prouver un sentiment de lassitude, de fatigue provoqué par l'accoutumance à quelque chose, la monotonie de quelque chose, le manque d'intérêt de quelqu'un ou de quelque chose »²⁰ (ATILF). Par contre, puisque sa construction et son sens sont considérés comme vieillis en français transnational, il s'agit d'un canadianisme

sémantique et morphologique.

épinette (blanche, noire, rouge) (canadianisme lexical complet) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 18–19, 22–23, 34, 42): Arbre bien connu au Canada dont il y a trois variétés: la blanche, la noire et la rouge (désignant les espèces *épicéa glauque*, *épicéa marial* et *épicéa rouge*, respectivement [Dulong 208]). *Épinette* figure dans le *TLF* où il est défini de façon générale: « [e]spèce de sapin ou d'arbre résineux d'Amérique du Nord; spéc. (au Canada) *épicéa* » (ATILF).²¹ Il comprend donc un sens plus précis et élargi au Canada ayant ces syntagmes nominaux, *épinette blanche*, *épinette noire*, *épinette rouge*, inconnus au français transnational. Qui plus est, le référent étant un arbre d'Amérique du Nord, il est inconnu en français transnational.

goberge (canadianisme sémantique partiel) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 48): « Nom donné à des poissons marins apparentés à la morue dont la chair est consommée fraîche ou est transformée en une pâte servant à la fabrication de produits économiques imitant les fruits de mer » (*DHQ* 282), *goberge* n'est, en français transnational, qu'un terme spécialisé de la menuiserie: une « [p]etite planche mince servant à la fabrication par les layetiers de petits objets » (ATILF).

gruger (canadianisme lexical archaïque) (Fortin, *Atlas de la Terre* 28, 29, 35): « Réduire en poudre » (ATILF). Ce terme est vieilli en français transnational et n'est pas recensé par les dictionnaires québécois avec ce sens. Lionel Meney le définit comme étant synonyme québécois de « ronger (avec les dents) » ou « grignoter » (Meney 934). Le *Robert historique de la langue française* indique que le sens de « réduire en graines » ainsi les sens relevés par Meney « se sont effacés en français d'Europe (ils sont restés usuels régionalement, notamment au Québec) au profit du sens figuré: « duper qqn en affaires; le dépouiller de son bien » (1655). C'est donc un canadianisme lexical archaïque.

huard à collier (canadianisme sémantique partiel) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 34): « [O]iseau aquatique plongeur » (*DHQ* 305). Cet emploi est « propre au français nord-américain » (*DHQ* 305), bien que bon nombre de ces dictionnaires français le répertorient et le décrivent comme s'il avait cours en France, c'est-à-dire sans faire référence à l'Amérique du Nord où à sa variété de français » (*DHQ* 305). En français transnational, *huard* est un « nom donné à divers oiseaux rapaces diurnes au cri perçant (milan, orfraie, busard, etc.) » (*DHQ* 305).

laveuse (canadianisme lexical partiel) (*Mon album des découvertes et inventions* 29): Appareil ménager qui sert à laver le linge. Ce même signifiant existe également en français transnational mais il y désigne une « personne qui lave, moyennant rétribution » ou bien une « employée de maison qui se charge du lavage » (*Le nouveau petit Robert* 1436). *Le nouveau petit Robert* répertorie toutefois le sens canadien de *laveuse*, tout en précisant qu'il s'agit d'un régionalisme canadien (1436). En français transnational, la *laveuse* canadienne est connue sous le nom de *lave-linge* ou bien *machine à laver*.

Métis (canadianisme sémantique partiel) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 16): « [P]ers[on]ne issue du mariage d'une pers[on]ne d'origine amérindienne et d'une pers[on]ne d'origine européenne (souvent française), vivant dans les Prairies canadiennes et américaines » (Meney 1122). En français transnational, ce même mot désigne un être « issu du croisement de deux races ou de deux variétés différentes de la même espèce » ou ce « [q]ui résulte du mélange de choses différentes » (ATILF). Le terme n'a donc pas subi, en français transnational, un rétrécissement sémantique comme celui que l'on voit en français du Canada.

mitaines (canadianisme sémantique archaïque) (Fortin, *Trésors ingénieux* 96): « Pièce de l'habillement recouvrant entièrement la main et ne comportant pas de séparations pour les doigts, excepté pour le pouce, que l'on porte pour se protéger du froid » (*DHQ* 368). *Mitaines* est attesté en français transnational avec ce même sens depuis le XIII^e siècle (*DHQ* 371), mais « le mot moufle a supplanté progressivement mitaine » [. . .] (*DHQ* 371)., et ce dernier désigne actuellement en français transnational un « gant laissant à découvert l'extrémité du doigt » (ATILF).²²

ordinateur portatif (canadianisme lexical partiel) (*Mon album des découvertes et inventions* 9): Ordinateur que l'on peut facilement transporter (dans un sac à dos, par exemple) et qui a une certaine autonomie d'alimentation. En français transnational, on emploie généralement le terme *ordinateur portable*. En fait, le *TLF* signale que l'adjectif *portable* est synonyme de *portatif*, mais que cet emploi « est apparu sous l'infl[ue]nce de l'angl[ais] » (ATILF). D'après le *Grand Dictionnaire Terminologique* de l'OLF, « [e]n France, c'est l'utilisation du terme *portable* qui a tendance à se généraliser. Le terme *portatif* servait à l'origine à désigner spécifiquement un appareil autonome, c'est-à-dire un appareil possédant son propre système d'alimentation. L'évolution technologique

a fait que les appareils mobiles possèdent maintenant, dans la très large majorité des cas, un minimum d'autonomie » (OLF).

original (canadianisme lexical complet) (Fortin, *Mon atlas du Canada* 43): « Cervidé de grande taille, à pelage brun, pourvu de pattes longues et robustes, de hautes épaules surmontées d'une bosse et (chez le mâle) de larges bois plats et palmés à l'arrière, commun dans les régions nordiques de l'Amérique et de l'Eurasie (Alces alces) » (DHQ 386). *Original* figure également dans le *TLF*, mais celui-ci se contente de donner un synonyme (« élan du Canada » en guise de définition, ce qui suggère que *original* n'est pas d'usage courant en français transnational. Qui plus est, le *Dictionnaire historique du français québécois* indique qu'en « France, on utilise plutôt *élan* pour nommer le même animal » (386).

palais législatif (canadianisme lexical complet) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 32): Ce terme ne figure dans aucun des dictionnaires canadiens de langue française que nous avons consultés, mais il est pourtant présent et vivant dans l'esprit de certains des locuteurs francophones du Canada. En fait, il s'agit d'une traduction de *legislative building*, désignation anglaise employée en Ontario, au Manitoba,

en Saskatchewan et en Alberta pour désigner l'hôtel où siège le gouvernement provincial. Par contre, en visitant les sites Internet officiels du gouvernement de chacune de ces provinces, on apprend que seuls le Manitoba et la Saskatchewan utilisent la traduction *palais législatif*, tandis que l'Ontario et l'Alberta l'appellent officiellement « L'édifice de l'Assemblée législative ». Au Québec, depuis 1968, on appelle « la chambre unique du parlement de Québec » l'*Assemblée nationale* et le bâtiment où siège ce gouvernement l'*Hôtel du Parlement*.²³ Le *palais législatif* n'a pas de référent équivalent exact en français transnational, étant donné que les gouvernements des autres pays francophones ne sont pas divisés de façon pareille que ceux du Canada.

patins à roues alignées (canadianisme lexical partiel) (Fortin, *Trésors ingénieux* 47): « Chaussure haute et rigide dont le bloc-essieu comporte une série de roulettes (4 ou 5) placées sur une même ligne, à l'instar de la lame du patin à glace, et qui permet de patiner sur une surface dure » (ATILF). Le signifié est connu en français transnational, mais il y est désigné par l'anglicisme *roller* (*Le nouveau petit Robert* 2264) qui est, selon l'OLF, à « éviter parce qu'il n'est pas conforme à la morphologie du français et qu'il entre inutilement en compétition avec *patin à roues alignées* » (OLF).

pin (blanc, gris) (canadianisme lexical complet) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 27, 34): *Pin blanc* désigne au Canada une « sorte de pin à aiguille quinées (*Pinus strobus*) » tandis que le *pin gris* y désigne une « sorte de pin à aiguilles gémellées (*Pinus banksiana*, *Pinus divaricata*) » (Meney 1301). En français transnational, on ne connaît pas ces syntagmes nominaux, et accorde à *pin* une définition générale: « Arbre (ordre des Conifères, famille des Abiétacées) représenté par cent vingt espèces environ, répandues dans les régions tempérées et froides de l'hémisphère nord » (ATILF).

pruche du Canada (canadianisme lexical complet) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 46): Tsuga ou sapinette du Canada (Meney 1383). Ce mot figure en français transnational, mais il y est précédé de la mention « région. Canada » (ATILF), ce qui indique qu'il n'y est pas d'usage courant.

souliers (canadianisme lexical archaïque) (Fortin, *Trésors ingénieux* 87, 140): « [A]rticle d'habillement qui recouvre le pied » (Meney 1622).

Au 17e siècle, le *soulier*, d'après Furetière est une « chaussure de cuir pour les gens qui vont à pied »; il se composait de « semelles, talon,

empeigne, quartiers et Oreilles ». La *chaussure*, terme plus général, désignait la couverture du pied ou de la jambe: *chausses, souliers, bottes, pantoufles, brodequins*, tout était chaussure. Au 20e siècle, le mot *chaussure* a gardé ce sens général, mais il s'emploie régulièrement au sens étroit, à la place de *soulier* qui semble un peu vieux dans le langage courant, hormis dans certaines expressions: *être dans ses petits souliers; souliers vernis; souliers à clous*, etc. (Rodriguez, Mots 52).

Le signifiant *soulier* est donc considéré comme étant vieilli en français transnational.

téléphone cellulaire (canadianisme lexical partiel) (Fortin, *Trésors ingénieux* 61): « Téléphone cellulaire de faible puissance, que l'on peut tenir dans une seule main et qui est alimenté par une pile rechargeable le rendant autonome » (OLF). En français transnational, ce même objet est appelé le plus souvent par le nom *téléphone portable* ou *portable* (OLF).

toboggan (canadianisme sémantique partiel) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 15): « Traîneau étroit et long (40 cm sur 2 m) sans patins, fait de planches recourbées à l'avant et qui glisse facilement sur la neige » (Dulong 493),

est répertorié par le *TLF*, mais il est précédé par la mention « région[alisme]: Canada ». Ce même mot peut désigner en français transnational « a) un traîneau bas à longs patins métalliques (assez rare), b) une longue rampe inclinée du haut de laquelle on se laisse glisser (jeu dans les foires, les parcs de jeux, les piscines (cour.), etc.), c) un dispositif d'évacuation dans les avions » (Meney 1740).²⁴

traversier (canadianisme sémantique partiel) (Fortin, *Mon atlas du Canada* 20): « [N]avire qui permet aux pers[onnes] et aux véhicules de traverser entre deux rives » (Meney 1773). Ce même navire s'appelle en français transnational *ferry-boat* ou *bac* (Dulong 520). Le signifiant *traversier* est attesté en français transnational mais il y est un terme spécialisé du monde marin où il désigne une « [b]arque utilisée pour faire le va-et-vient entre deux points proches » (ATILF). *Traversier*, dans son sens canadien, figure dans le *TLF* mais il est précédé de la mention « région. Canada ».

traversier-rail (canadianisme lexical partiel) (L'Hébreux 5): « Traversier aménagé pour le transport de wagons ». En fait, ce terme est un néologisme rare (*DHQ* 499): les deux exemples présentés par le *Dictionnaire historique du français québécois* ainsi que le nôtre situent

tous le traversier-rail dans le contexte de la traverse du Saint-Laurent (499). Il s'agit donc d'un canadianisme lexical partiel, étant donné que le référent est connu ailleurs dans le monde francophone. En français transnational, le terme *ferry-boat*²⁵ englobe les sens de *traversier* et *traversier-rail*.

tuque (canadianisme lexical partiel) (Fortin, *Trésors ingénieux* 96): « [B]onnet de laine de forme conique, souv[ent] surmonté d'un pompon » (Meney 1790), est un canadianisme lexical, complet ou partiel dépendant de son lien avec le français transnational *toque*. Une *toque* désigne en français transnational une « [c]oiffure de formes diverses portée dans certains corps ou dans certains métiers », à titre d'exemple celui en toile blanche porté par les cuisiniers (ATILF). Certains dictionnaires apparentent *tuque* à la même origine inconnue que *toque* (*Le nouveau petit Robert* 2644), tandis que d'autres ne se prononcent pas sur le sujet. Quoi qu'il en soit, le signifiant *tuque* ne figure pas en français transnational (sauf dans *Le nouveau petit Robert* pour signaler qu'il s'agit d'un canadianisme). Qui plus est, *tuque* désigne non pas seulement le bonnet de laine de forme conique, mais aussi « différents types de bonnets d'hiver, dont la matière et la forme varient d'un modèle à l'autre et selon les tendances de la

mode » (OLF). Le français transnational désigne ce même référent par *bonnet (de laine)*.

wapiti (canadianisme lexical complet) (Fortin et Fortin, *Mon atlas du Canada* 59): « Cerf du Canada dont le territoire allait de l'Atlantique au

Pacifique », le wapiti est un référent canadien. Ce mot est attesté en français transnational avec ce même sens, mais il y est précédé de la mention « zool[ogique] » (ATILF), ce qui suggère que son extension soit limitée aux spécialistes zoologiques.

Notes

¹ Nous avons décidé de désigner ce qui est souvent appelé « le français de France » ou « le français standard » par le terme *français transnational*, terme avancé par L. Rodriguez (Rodriguez, « Langue » 92) pour remplacer *français international* qui est lui-même rejeté par plusieurs linguistes. Ainsi le français de référence ne sera pas contraint aux frontières de la France, et les autres variétés de cette même langue ne seront pas dépréciées face à ce que l'on nommerait « standard ».

² « L'influence de la famille ne se limite pas, en matière de langage, aux années d'apprentissage: quand l'enfant sera scolarisé, il n'échappera pas à la permanence du déterminisme familial. Le lexique de l'élève va dépendre, en grande partie, de l'aptitude de son milieu familial à entretenir avec lui discussions et dialogues, à orienter sa curiosité vers des thèmes diversifiés, à l'entourer de ce qu'il est convenu de dénommer « une ambiance culturelle »; c'est par la multiplication des échanges linguistiques avec son milieu que l'élève apprend à préciser le sens des mots qu'il emploie et étend l'aire de son lexique » (Genouvrier et Peytard 184).

³ Nous faisons référence, la plupart du temps, au français du

Québec, mais nous avons choisi de désigner les régionalismes relevés dans le corpus des *canadianismes*. En fait, ces mots et usages sont souvent attestés au Canada francophone hors du Québec et il serait, à notre avis, mal vu d'exclure ces communautés importantes en classant les mots comme étant uniquement des *québécoïsmes*. Qui plus est, pour la terminologie plus récente (souvent recommandée par l'OLF), le Québec sert de modèle au reste du Canada francophone qui adopte très souvent ce même vocabulaire, ce qui justifie davantage le choix du terme *canadianisme* au lieu de *québécoïisme*.

⁴ Il n'est pas toujours possible de distinguer de façon nette entre les *canadianismes* lexicaux complets et partiels. Ce problème s'est présenté notamment dans le cas de *tuque* qui, dépendant de l'étymologie que l'on lui accorde, peut être tantôt complet tantôt partiel (voir Glossaire). Par contre, pour bien définir et expliquer les *canadianismes* et les raisons pour lesquelles ils se classent ainsi, nous avons trouvé indispensable de garder cette distinction.

⁵ On compte un total de 20 *canadianismes* attestés sur 24 pages différentes.

⁶ À l'exception de *palais législatif* (32) qui désigne un édifice dont l'usage est propre au Canada (voir infra).

⁷ Nous avons choisi de ne pas aborder le sujet des fleurs officielles des provinces et territoires. Ce sujet est vaste et nous lui consacrerons une étude à part. Notons tout simplement que ces désignations sont également, pour la plupart, des canadianismes lexicaux complets.

⁸ « Dans la perspective des études du français fondamental (G. Gougenheim), la notion de disponibilité s'oppose à celle de fréquence. On appelle vocabulaire disponible l'ensemble des mots de fréquence faible et peu stable, mais usuels et utiles, qui sont à la disposition du locuteur » (Dubois et al. 153).

⁹ « Vaste bâtiment public abritant une assemblée, des services, un musée, construit spécialement dans ce but ou résultant de l'aménagement d'un palais [. . .] historique » (ATILF)

¹⁰ Puisque les gouvernements d'autres pays francophones ne sont pas divisés de la même façon qu'au Canada, c'est-à-dire en gouvernements provinciaux et fédéral, où les gouvernements provinciaux ont le pouvoir d'établir des lois, sont responsables en grande partie de la sécurité sociale et de l'assurance maladie, etc., il est difficile de dire que le référent (c'est-à-dire le bâtiment où siège un tel gouvernement), est connu en dehors du Canada.

¹¹ [D]ont un « [c]anoé non ponté, bordé d'un plat-bord ou d'un hiloire », une « [e]mbarcation légère, de forme étroite et longiligne, effilée aux deux extrémités et propulsée à la pagaie simple, en position agenouillée », etc. (OLF). Quant à la forme canoé, c'est la graphie recommandée par l'OLF (à la place de *canoë*).

¹² Les images montrent toutes les deux des chaussures de sport ou *baskets* comme on les appelle en français transnational.

¹³ *Courrier* désigne l'« [e]nsemble des lettres, imprimés, paquets qui sont acheminés et distribués par les services de la poste » (ATILF).

¹⁴ Par exemple, le domaine de la faune et de la flore canadiennes contient plus de canadianismes que celui de la musique.

¹⁵ Et que les canadianismes ne sont pas dévalorisés face au français transnational (il n'y a pas de côté correctif, à titre d'exemple « il ne faut pas dire *soulier*, il faut dire *chaussure* »), ce qui veut dire que l'enfant enregistrera *chaussure* comme synonyme international de *soulier*.

¹⁶ Parfois il n'existe pas de canadianisme ou celui qui existe appartient à un autre niveau de langue.

¹⁷ La forme *canola* est un néologisme dont l'origine semble être discutée: d'après Lionel Meney, dans son *Dictionnaire français québécois*, *canola* est un « mot valise formé de "Can[ada]" + "[c]ol[z]a" » (351). Le *Canadian Oxford Dictionary* indique qu'il provient du croisement de *Canada* + *ola*, ce dernier élément faisant référence au Latin *-oleum* « huile » (208).

¹⁸ Dont un « [c]anoé non ponté, bordé d'un plat-bord ou d'un hiloire », une « [e]mbarcation légère, de forme étroite et longiligne, effilée aux deux extrémités et propulsée à la pagaie simple, en position agenouillée », etc. (OLF). Quant à la forme *canoé*, c'est la graphie recommandée par l'OLF (à la place de *canoë*).

¹⁹ Il est intéressant de savoir que le syntagme voisin (canadien) *chien des prairies* (recensé par Dulong 153 mais absent de notre corpus) désigne un tout autre animal: le coyote. Cette appellation vient du fait que le coyote, arrivé dans le sud du Québec vers 1940, en Gaspésie vers 1970 » (Dulong 153), est originaire de l'Ouest du Canada (donc des Prairies) et qu'il ressemble à un chien: c'est donc un *chien (venu) des prairies*.

²⁰ Par exemple: « Il commençait à s'ennuyer de cette monotonie sans espoir de revanche (HUYSMANS, Marthe, 1876, p. 82) [. . .] Je m'ennuie de toujours écrire les mêmes choses (BLOY, Journal, 1899, p. 350) » (ATILF).

²¹ Il peut également désigner en français transnational une cage en osier dans laquelle on enferme la volaille, un « [h]ameçon fait avec des épines d'arbres » ou encore un « [i]nstrument de musique ancien, à cordes pincées et à clavier » (ATILF).

²² Le *TLF* répertorie le sens canadien de mitaine, tout en indiquant qu'il s'agit d'un emploi vieilli ou régional (ATILF).

²³ Ailleurs au Canada ces bâtiments portent diverses

désignations qui ne sont pas toujours traduites en français: *Province House* (sans traduction) en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, *House of Assembly* (sans traduction) à Terre-Neuve, *Legislative Assembly Building* (*Assemblée législative*) au Nouveau-Brunswick, *Parliament Buildings* (*Édifices du Parlement*) en Colombie-Britannique, *Legislative Assembly* (*Assemblée législative*) aux Territoires-du-Nord-Ouest et *Legislative Assembly Building* (sans traduction) au Nunavut. Les bâtiments où siège le gouvernement du Yukon ne semblent pas porter de nom, du moins pas sur son site Internet officiel (cf. les sites officiels des provinces et territoires canadiens, dans les Ouvrages cités).

²⁴ « [C]e mot a été emprunté au français du Canada par l'angl[ais] sous la forme *toboggan*; le français standard l'a réemprunté à l'angl[ais] (1880) dans le sens de *toboggan slide* (= longue rampe inclinée du haut de laquelle on se laisse glisser) » (Meney 1692–1693).

²⁵ « Navire spécialement aménagé pour le transport des voitures et des wagons de chemin de fer d'une rive à l'autre d'un cours d'eau, d'un lac ou d'un bras de mer » (ATILF)

Ouvrages cités

- [ATILF] Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française. *Le Trésor de la Langue français informatisé [TLF]*. 24 sept. 2007 <<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>>.
- Boulangier, Jean-Claude. *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui: langue française, histoire, géographie, culture générale*. Saint-Laurent: Dicorobert, 1992.
- The Canadian Oxford Dictionary*. Sous la direction de Katherine Barber. Don Mills: Oxford UP, 1998.
- Conseil de la langue française. *Le français au Québec: 400 ans d'histoire et de vie*. Sous la direction de Michel Plourde. Montréal: FIDES/Publications du Québec, 2000.
- [DHOQ] *Dictionnaire historique du français québécois: monographies lexicographiques de québécismes*. Équipe du Trésor de la langue française au Québec. Sous la direction de Claude Poirier. Sainte-Foy: les P de l'U Laval, 1998.
- Dubois, Jean, et al. *Dictionnaire de linguistique*. Paris: Larousse, 2001.
- Dulong, Gaston. *Dictionnaire des canadianismes*. Nouvelle édition revue et augmentée. Sillery, QC: Les Éditions du Septentrion, 1999.
- Genouvrier, Émile, et Jean Peytard. *Linguistique et enseignement du français*. Paris: Larousse, 1970.
- Gouvernement de l'Alberta. *Virtual Visit*. 24 sept. 2007 <<http://www.virtualvisit.learnalberta.ca/>>.
- Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard. *Legislative Assembly of PEI: Legislative Assembly Website*. 24 sept. 2007 <<http://www.assembly.pe.ca/>>.
- Gouvernement de l'Ontario. *Assemblée législative de l'Ontario*. 24 sept. 2007 <<http://www.ontla.on.ca/web/home.jsp>>.
- Gouvernement de la Colombie-Britannique. *Discover your Legislature: Legislative Assembly of British Columbia*. 24 sept. 2007 <<http://www.leg.bc.ca/>>.
- Gouvernement de la Nouvelle-Écosse. « Province House ». *Nova Scotia, Canada*. 25 sept. 2008 <http://www.gov.ns.ca/legislature/VISITOR_INFO/phousefr.pdf>.
- Gouvernement de la Saskatchewan. « L'Assemblée législative de la Saskatchewan ». *The Legislative Assembly of Saskatchewan*. 25 sept. 2008 <<http://www.legassembly.sk.ca/french/>>.
- Gouvernement de Terre-Neuve. *House of Assembly: Newfoundland and Labrador*. 24 sept. 2007 <<http://www.hoa.gov.nl.ca/hoa/default.htm>>.
- Gouvernement des Territoires-du-Nord-Ouest. *Legislative Assembly of the Northwest Territories*. 24 sept. 2007 <<http://www.assembly.gov.nt.ca/>>.
- Gouvernement du Manitoba. « Palais législatif ». *Manitoba*. 25 sept. 2008 <<http://www.gov.mb.ca/legtour/index.fr.html>>.
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick. « Assemblée législative du Nouveau-Brunswick ». *Nouveau Brunswick, Canada*. 25 sept. 2008 <<http://www.gnb.ca/legis/index-f.asp>>.
- Gouvernement du Nunavut. « Bienvenue au [sic] Assemblée législative du Nunavut ». *Assemblée législative du Nunavut*. 25 sept. 2008 <<http://www.assembly.nu.ca/francais/index.html>>.
- Gouvernement du Yukon. *Yukon Legislative Assembly*. 24 sept. 2007 <<http://www.legassembly.gov.yk.ca/>>.
- Martel, Pierre, et Hélène Cajolet-Laganière. « Le français au Québec: un standard à décrire et des usages à hiérarchiser ». Conseil de la langue française 379–91.
- Marie-Victorin, Frère. *Flore laurentienne*. 2e éd. Montréal: Les P

- de l'U de Montréal, 1964.
- Mazoyer, Marcel. *Le Larousse agricole*. Paris: Larousse, 2002.
- Meney, Lionel. *Dictionnaire québécois français (pour mieux se comprendre entre francophones)*. Montréal: Guérin, 1999.
- Morin, Richard, et al. *Oléprotéagineux: canola*. Québec: Conseil des productions végétales du Québec, 1996.
- Le nouveau petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Dictionnaires le Robert, 2008.
- [OLF] Office québécois de la langue française. *Le grand dictionnaire terminologique*. 24 sept. 2007 <http://w3.granddictionnaire.com/BTML/FRA/r_Motclef/index1024_1.asp>.
- Poirier, Claude. « Les québécismes dans la littérature ». Conseil de la langue française 222.
- Rey, Alain. *Dictionnaire historique de la langue française*. 2e éd. Paris: Dictionnaires le Robert, 1998.
- Ramier, J.C. *Plaines et Collines*. Tome 1 de *Flore forestière française: guide écologique illustré*. Institut pour le développement forestier, Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, 1989.
- Rodriguez, Liliane. « Langue, parole, traduction: balisage géolinguistique de "Summer Lightning" et "Country of the One Eye God" d'Olive Senior ». *Palimpsestes* 12 (2000): 91–97.
- Rodriguez, Liliane. *Mots d'hier, mots d'aujourd'hui*. Saint-Boniface: Les Éditions des Plaines, 1984.
- Rolland, Eugène. *Flore populaire ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*. Tome 5. Paris: Maisonneuve et Larose, 1967.
- Rosier, Jean-Maurice. *La didactique du français*. Coll. « Que sais-je? ». Paris: PU de France, 2002.
- Taylor, Charles. « Langue, identité, modernité ». Conseil de la langue française 352–56.
- Thériault, Joseph Yvon. « La langue, symbole de l'identité québécoise ». Conseil de la langue française 254–59.

Diplômée de l'Université de Winnipeg, de l'Université d'Avignon et de l'Université de Toronto, et boursière du CRSH, Naomi Statkewich-Maharaj est doctorante à l'Université d'Avignon où elle rédige sa thèse en dialectologie sur les frontières dialectales lexicales dans le nord-ouest de la France. Elle a déjà enseigné des cours de grammaire et de phonétique-phonologie à l'Université de Winnipeg et à l'Université d'Avignon.